



Récupération d'une propriété commerciale

Par **jcd**, le **03/01/2012** à **19:23**

Bonjour,
je suis propriétaire d'un local commercial , je le loue et depuis mars je n'encaisse plus de loyer, le locataire ayant arrêté son activité commerciale...
d'après le contrat de location je suis en droit de récupérer le local...et donc la propriété commerciale.... quelles démarches puis je faire un acte sous seing privé....